

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOUT 2022

Le vingt-neuf août deux-mille vingt-deux, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la nouvelle mairie, sous la présidence de M. PILLERI Angelo, suite à la convocation adressée à tous les membres le 23 août 2022.

Monsieur le Maire salue l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil Municipal présents. Il ouvre la séance à 18 heures 30.

Etaient présents : Mickaël FEGA, Angelo PILLERI, Éric DIDILLON, Vincent THUET, Elodie MADAULE, Nathalie SPECKER, Daniel SECCI, Jean-Marc BIECHERT, Franck WANNER, Charlotte HAAB.

Absente excusée : Sandra CANCELLIERE

Ordre du jour

- 1. Approbation du PV de la séance du 11 juillet 2022**
- 2. Urbanisme :**
- 3. Finances : Ouverture d'une ligne de trésorerie**
- 4. Etude de sécurité**
- 5. Congé de maladie / demi-traitement**
- 6. Divers**

1. Approbation du PV de la séance du 11 juillet 2022

Le procès-verbal de la séance du 11 juillet 2022 n'ayant suscité aucun commentaire celui-ci a été adopté à l'unanimité.

2. Urbanisme

Certificat d'urbanisme

M^e LANG Jean-Marc 61 Avenue du G^{al} de Gaulle 68300 SAINT LOUIS :

Section 2 parcelle 135 pour une contenance de 2890 m²

Pour un appartement situé rue de la Carrière à WENTZWILLER.

SCP GREWIS et OBRINGER 1A rue de Bâle 68220 HEGENHEIM

Section 13 parcelle 323 pour une contenance de 540 m²

Pour un terrain situé rue de Buschwiller à WENTZWILLER

Droit de préemption

SCI VYM 5 rue de Buschwiller 68220 WENTZWILLER

à

M. & Mme Yusuf YARDIMCI 9 rue d'Alsace 68220 HEGENHEIM.

Déclaration préalable

M. GIGAULT Patrick 2A rue du Moulin 68220 WENTZWILLER
Pour la création d'une fenêtre.

Mme TROMMER Bernadette 8 rue des Vignes 68220 WENTZWILLER
Pour l'installation d'une piscine.

3.Finances

★ Délibération n° 1 :

Objet : Ouverture d'une ligne de trésorerie

VU la délibération n° 2 du Conseil Municipal en date du 11 juillet 2022 précisant l'accord de principe du Conseil Municipal pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie.,

CONSIDERANT la consultation faite auprès des établissements bancaires et après analyse des offres reçues,

CONSIDERANT la proposition faite par la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel,

Les élus, après avoir entendu les explications du premier magistrat :

DECIDENT pour financer des besoins ponctuels de trésorerie du budget principal, de contracter auprès de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel une ligne de trésorerie d'un montant de 50'000,00€ (cinquante mille euros).

AUTORISENT le Maire à signer tout document nécessaire à constater l'ouverture de cette ligne de trésorerie.

Caractéristiques générales et conditions :

Emprunteur	COMMUNE DE WENTZWILLER
Prêteur	CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL
Objet	Mise en place d'une ligne de trésorerie destinée à faire face à un besoin ponctuel et éventuel de disponibilités
Montant	50 000,00 €
Durée	1 an
Taux	Euribor 3 mois (moyenne mensuelle) + marge de 0,60 point (marge garantie jusqu'au 31 juillet 2022) Euribor moyen mensuel à 3 mois. L'Euribor (Euro Interbank Offered Rate), publié par la Fédération Bancaire de l'Union Européenne (FBE), correspond au taux auquel les dépôts interbancaires en euros sont offerts entre banques de premier plan au sein de la zone euro. <i>Si l'indice Euribor à 3 mois moyenne mensuelle était ou devenait négatif, le calcul du taux d'intérêt du crédit serait effectué en retenant une valeur d'indice égale à zéro, et ce tant que perdurer la situation d'indice négatif</i> L'Euribor moyen mensuel à 3 mois de juin 2022 s'élève à -0,2429%
Fonctionnement	Autorisation de crédit
Disponibilité et remboursement des fonds	Au gré de la collectivité, dès signature du contrat. Le versement des fonds ainsi que les remboursements s'opéreront par virements.

Commission d'engagement	Forfait de 150,00 € payable à la signature du contrat.
Intérêts	Calculés prorata temporis sur les sommes effectivement utilisées sur la base exact/360 jours. Ils sont arrêtés et payables à la fin de chaque trimestre civil. <u>Dates de valeur appliquées pour le décompte des intérêts :</u> * pour un décaissement demandé le jour J avant 15 h 45, le virement est effectué à J et les intérêts courent à partir de J * pour un décaissement demandé après 15 h 45, le virement n'est effectif qu'à J + 1 et les intérêts courent à partir de J + 1 * pour les remboursements réceptionnés dans nos livres le jour J, les intérêts cessent de courir à J
Commission de non utilisation	Néant
Observation	L'utilisation des lignes de trésorerie ne doit pas servir à compenser financièrement une insuffisance des ressources budgétaires.

4. Etude de sécurité

★ Délibération n° 2 :

Objet : Réalisation de l'étude de sécurité en traverse de l'agglomération

M. le Maire rappelle aux élus que la réalisation de l'étude de sécurité en traverse d'agglomération RD 16 IV et RD 12 B3 nécessite le recours à un bureau d'étude. C'est le bureau AMS Ingenierie, 3 Boulevard de l'Europe 68100 Mulhouse qui a été retenu pour les différentes prestations : Fond de Plan ; Comptage et Etude de sécurité sur les RD 16 IV et RD 12 B3 pour un montant total de 4'390,00 € H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

EMET un avis favorable à la proposition du bureau AMS Ingenierie pour un montant de 4'390,00 € H.T. soit 5'268,00 € T.T.C.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2022.

AUTORISE M. le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à ce dossier.

5. Congé de maladie / demi-traitement

M. le Maire informe les élus que le point 5 inscrit à l'ordre du jour n'a plus lieu d'être mis en discussion.

6. Divers

Economie d'énergie

En octobre 2019, l'ancien Conseil Municipal a lancé les travaux de remplacement de toutes les sources lumineuses dans les rues du village par du LED.

Aujourd'hui, au regard des factures sur une année voici les économies faites grâce à cette opération :

Total facturé en 2018 : 11'616 €

Total facturé en 2021 : 3'344 €

Différence : - 8'272 €

Malheureusement, la situation actuelle nous oblige à aller encore plus loin dans les économies d'énergie. Aussi, les élus ont émis plusieurs propositions pour essayer de réduire encore notre facture :

- Couper totalement l'éclairage de l'église à partir d'une certaine heure.
- Planifier un programmeur par armoire électrique
- Couper totalement l'éclairage dans les rues, commencer par un quartier test – peut-être le quartier avec l'armoire la plus gourmande en électricité...

Vente de bois

La Commune a été sollicitée à plusieurs reprises pour une vente de bois.

Les élus réfléchissent à la manière la plus attractive et la plus rentable autant pour les acheteurs que pour le vendeur. En effet, ces dernières années, la vente de bois telle qu'elle existe depuis longtemps n'a plus vraiment de succès et la recette pour la Commune est plutôt faible.

Il existe plusieurs formes à proposer aux acheteurs potentiels :

- La vente de bois façonné sous forme de stères
- La vente en copeaux (le bois est à couper et façonner soi-même)

A voir avec les agents de l'ONF pour une proposition en début d'année prochaine.

Associations

Les élus projettent de faire une réunion avec toutes les associations présentes dans le village, avec pour objet :

- La remise officielle de la clé du bâtiment
- Une convention pour l'utilisation du bâtiment (nettoyage après utilisation, etc...)
- Le partage de l'agenda pour l'utilisation de la salle de réunion
- ...

Cette réunion se tiendra le jeudi 27/10/2022 à 18H00 à la maison des associations (ancienne Mairie)

Marché hebdomadaire

Nous avons appris que notre stand maraîcher a obtenu une place au marché de Saint Louis le samedi matin. De ce fait, il nous quittera à partir de janvier 2023.

Nous sommes activement à la recherche de nouveaux stand pour essayer de sauver notre petit marché hebdomadaire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 19 heures 30 minutes.

PILLERI Angelo

FEGA Michaël

DIDILLON Eric

PV du CM du 29 août 2022 – page 4

THUET Vincent

MADAULE Elodie

SPECKER Nathalie

SECCI Daniel

BIECHERT Jean-Marc

WANNER Franck

HAAB Charlotte